

**Fiche santé-sécurité**  
**W1009N**  
**Filtres pour liquides de refroidissement**

**SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT**

**Numéro du produit :** 4114 et 4196 NAPA et 220119

**Nom de commerce et synonymes :** Filtres pour liquides de refroidissement NAPA

**Nom chimique et synonymes :** Inhibiteur de corrosion au nitrite

**Famille chimique :** Traitement des eaux industrielles

**Utilisation du produit :** Traitement des liquides de refroidissement des véhicules

**Restrictions d'utilisation :** Utiliser uniquement selon les directives.

**Date de préparation de la fiche santé-sécurité :** 15 juin 2016

**Identification de la société productrice de la fiche**

MANN+HUMMEL Filtration Technology US LLC  
1 Wix Way  
Gastonia, NC 28054

**Numéros de téléphone**

Information sur le produit : (704) 869-3869

En cas d'urgence : (800) 424-9300 Chemtrec

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification**

Ce produit est un article manufacturé (filtre de liquide de refroidissement de véhicule) contenant des pastilles solides. Le filtre est scellé de manière à éviter tout contact avec le contenu au cours d'une manipulation ou d'une utilisation normale. Le contact avec les pastilles d'un filtre cassé peut entraîner des effets indésirables classés comme suit :

<b>Effets au plan physique</b>	<b>Effets sur la santé</b>	<b>Effets sur l'environnement</b>
Non dangereux	Toxicité aiguë, catégorie 3 (orale) Corrosion cutanée, catégorie 1B Dommages oculaires, catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles, catégorie 3 (Irritation respiratoire) Toxique pour la reproduction, catégorie 1B Cancérogène, catégorie 1B	Dangereux pour l'environnement aquatique, Danger aigu de catégorie 1

**Marquage**



**Danger!**

**Fiche santé-sécurité**  
**W1009W**  
**Filtres pour liquides de refroidissement**

**Mention(s) de danger**

Toxique en cas d'ingestion.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
Peut causer une irritation des voies respiratoires.  
Peut provoquer le cancer.  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Mise(s) en garde**

**Prévention**

Obtenir les instructions spéciales avant toute utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.  
Ne pas inhaler les poussières.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ni fumer en utilisant ce produit.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré.  
Éviter de rejeter dans l'environnement.  
Porter des gants, des vêtements, des lunettes et un masque de protection.

**Intervention**

EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant et s'il est facile de le faire. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.  
Recueillir le produit répandu.

**Stockage et élimination**

Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

**SECTION 3 : COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom chimique	Numéro CAS	Quantité
Nitrite de sodium	7632-00-0	30 à 60 %
Métasilicate de sodium	6834-92-0	10 à 30 %
Benzotriazole	95-14-7	5 à 10 %
Tétraborate disodique, anhydre	1330-43-4	1 à 5 %
Phénolphtaléine	77-09-8	<1%

**L'identité spécifique et/ou la concentration exacte sont non divulguées (secret industriel).**

**SECTION 4 : PREMIERS SOINS**

**Contact avec les yeux :** Aucun contact oculaire prévu dans le cadre d'une manipulation et d'une utilisation normales. En cas de contact avec des pastilles de filtre, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au

**Fiche santé-sécurité**  
**W1009N**  
**Filtres pour liquides de refroidissement**

moins 20 minutes, en tenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un personnel médical.

**Contact avec la peau :** Aucun contact cutané prévu dans le cadre d'une utilisation normale. En cas de contact avec les pastilles de filtre, enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter immédiatement un personnel médical.

**Inhalation :** Aucune inhalation prévue dans le cadre d'une utilisation normale. En cas d'inhalation de poussière d'une pastille, transporter la personne incommodée à l'extérieur. Consulter immédiatement un personnel médical.

**Ingestion :** Aucune ingestion prévue dans le cadre d'une utilisation normale. En cas d'ingestion de pastilles de filtre ou de poussière de pastille, ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, lui faire rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsions. Consulter immédiatement un personnel médical.

**Principaux symptômes/effets aigus et différés :** Aucun effet prévu dans des conditions normales d'utilisation. Ceci s'applique en cas de contact avec la pastille si le filtre de liquide de refroidissement est brisé et que la pastille est exposée : un contact avec la peau ou les yeux peut provoquer des irritations ou des brûlures graves. Risque de lésions oculaires permanentes. L'inhalation de poussière peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Toxique en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer des brûlures à l'appareil digestif, des effets sur le système nerveux central, une cyanose, des convulsions et un collapsus. Peut provoquer le cancer. Peut causer des effets sur la reproduction ou le développement sur la base de données animales.

**Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers, le cas échéant :** Il est nécessaire de consulter immédiatement un personnel médical pour les diverses voies d'exposition.

**SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction :** Éteindre au moyen d'un brouillard d'eau, de mousse, de poudre sèche ou de dioxyde de carbone.

**Risques spécifiques posés par le produit chimique :** La pastille n'est ni inflammable ni combustible. Elle contient du nitrite de sodium, qui constitue un agent oxydant et qui peut favoriser la combustion d'autres matières. La combustion peut produire des oxydes de carbone, d'azote, de bore et de sodium.

**Mesures spéciales de lutte incendie :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection de l'ensemble du corps. Vaporiser de l'eau pour refroidir les structures et les contenants exposés au feu. Ce matériau est toxique pour les organismes aquatiques. L'eau servant à l'extinction de l'incendie et contaminée par ce produit doit être confinée.

**SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions personnelles, matériel de protection et procédures d'urgence :** Porter du matériel et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage.

**Dangers pour l'environnement :** Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler le déversement tel que requis par les réglementations locales et fédérales.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :** Si le filtre n'est pas endommagé, le conserver pour une utilisation ultérieure. Si le filtre est endommagé et que la pastille se disperse, recueillir le produit de façon à minimiser la création de poussières en suspension dans l'air. Placer le matériau recueilli dans un contenant convenant pour son élimination.

**Fiche santé-sécurité**  
**W1009W**  
**Filtres pour liquides de refroidissement**

**SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :** Manipuler les filtres de façon à minimiser les risques de dégâts et de dispersion du contenu. Lors de la manipulation de filtres endommagés, éviter de créer et de respirer des poussières et éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Conditions d'entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :** Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des matériaux combustibles, des acides et d'autres matériaux incompatibles.

**SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Consignes d'exposition**

Nitrite de sodium	Aucune établie
Métasilicate de sodium	Aucune établie
Benzotriazole	Aucune établie
Tétraborate disodique, anhydre	Valeur TLV MPT de l'ACGIH : 2 mg/m <sup>3</sup> ; valeur TLV LECT de l'ACGIH : 6 mg/m <sup>3</sup> (taille respirable)
Phénolphtaléine	Aucune établie

**Contrôles techniques appropriés :** Aucuns contrôles techniques spéciaux nécessaires pour la manipulation des filtres non endommagés.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des voies respiratoires :** Aucune protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Pour les opérations où les niveaux d'exposition sont excessifs ou en cas de problème d'irritation, il faut utiliser un masque homologué NIOSH. Le choix et l'utilisation du masque doivent se faire sur la base du type, de la forme et de la concentration de l'agent contaminant. Suivre les normes 1910.134 de l'OSHA et de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Protection de la peau :** Aucune protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Avant toute manipulation de filtres endommagés ou de pastilles, porter des gants en caoutchouc ou en autre matériau imperméable.

**Protection des yeux :** Aucune protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Avant toute manipulation de filtres endommagés ou de pastilles, porter des lunettes de protection ou étanches.

**SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Les renseignements suivants s'appliquent aux pastilles uniquement.

**Aspect (état physique, couleur, etc.) :** Pastilles de couleur blanche à jaunâtre, à l'intérieur d'un filtre pour liquides de refroidissement.

**Odeur :** Inodore.

<b>Seuil olfactif :</b> non disponible	<b>pH :</b> non disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation :</b> non disponible	<b>Point / intervalle d'ébullition :</b> sans objet
<b>Point d'éclair :</b> sans objet	<b>Taux d'évaporation :</b> sans objet
<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b> non inflammable	

**Fiche santé-sécurité**  
**W1009N**  
**Filtres pour liquides de refroidissement**

<b>Limites d'inflammabilité (LIE) :</b> sans objet	<b>LES :</b> sans objet
<b>Pression de vapeur :</b> non disponible	<b>Densité de vapeur :</b> sans objet
<b>Densité relative :</b> non disponible	<b>Solubilité(s) :</b> complètement soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau :</b> sans objet	<b>Température d'auto-inflammation :</b>
<b>Température de décomposition :</b> non disponible	<b>Viscosité :</b> sans objet

**SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité :** Les pastilles peuvent s'enflammer si elles entrent en contact avec des matières organiques.

**Stabilité chimique :** Stable dans les conditions d'entreposage et de manipulation normales.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune prévue dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter :** Éviter la chaleur extrême.

**Matières incompatibles :** Incompatible avec des acides forts et des bases fortes.

**Produits de décomposition dangereux :** La décomposition thermique peut créer des oxydes de carbone, d'azote, de bore et de sodium.

**SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**Effets potentiels sur la santé :** Manipuler des filtres non endommagés n'entraîne aucun effet nocif. Les données suivantes concernent l'exposition aux pastilles de traitement des liquides de refroidissement.

**Yeux :** Peut provoquer une irritation et des brûlures accompagnées de rougeurs, larmolements et douleurs intenses. Des dommages permanents peuvent se produire.

**Peau :** Peut provoquer une irritation ou des brûlures graves. Le nitrite de sodium peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Il a été démontré que la phénolphtaléine entraînait une sensibilisation chez l'être humain.

**Inhalation :** La poussière peut irriter les muqueuses et les voies respiratoires supérieures. L'absorption peut entraîner des symptômes semblables à ceux décrits ci-dessous pour l'ingestion.

**Ingestion :** Toxique en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche et à la gorge, des vertiges, des nausées, des vomissements, une hypotension artérielle, une cyanose, un rythme cardiaque rapide, des convulsions et un collapsus.

**Effets chroniques :** Une surexposition prolongée peut entraîner des troubles neurologiques, une diarrhée chronique, des lésions hépatiques ou rénales, et des effets nocifs sur le sang.

**Toxicité pour la reproduction :** Dans une étude de toxicité pour la reproduction sur cinq générations, la phénolphtaléine a été administrée à des souris par voie orale. L'examen de la progéniture a montré une réduction du poids des testicules et du nombre de spermatozoïdes, une diminution du nombre de naissances en raison d'une diminution du taux de gravidité, et une diminution du poids corporel de la progéniture. Les composés de borate entraînent des effets néfastes sur la reproduction chez les animaux de laboratoire.

**Mutagenicité des cellules germinales :** La phénolphtaléine a révélé des résultats négatifs dans le test d'AMES mais des résultats positifs dans un essai d'aberration chromosomique sur des cellules embryonnaires humaines. Des tests similaires sur des cellules ovariennes de hamster chinois n'ont pas été positives. Il est proposé que la phénolphtaléine agit en tant que promutagène et qu'elle doit être métaboliquement activée pour exercer son effet clastogène.

**Fiche santé-sécurité**  
**W1009W**  
**Filtres pour liquides de refroidissement**

**Cancérogénicité :** La phénolphtaléine est classée par l'IATA comme « potentiellement cancérogène pour l'homme, Groupe 2B » et par le NTP comme « présentant un effet carcinogène chez l'humain raisonnablement prévisible ». Aucun des autres composants de ce produit présent à une teneur égale ou supérieure à 0,1 % n'est classé cancérogène par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

**Valeurs de toxicité aiguë**

Estimation de toxicité aiguë pour le produit : orale: 142,8 mg/kg, cutanée > 2 000 mg/kg

Nitrite de sodium : orale rat DL<sub>50</sub> 85 mg/kg

Métrasilicate de sodium : orale rat DL<sub>50</sub> 1 890 mg/kg, inhalation rat CL<sub>50</sub> > 2,06 mg/L/4 h (aucune mort survenue), cutanée rat DL<sub>50</sub> > 5000 mg/kg

Benzotriazole : orale rat DL<sub>50</sub> 500 mg/kg, cutanée lapin DL<sub>50</sub> > 2 000 mg/kg

Tétraborate disodique : orale rat DL<sub>50</sub> 3 450 mg/kg, inhalation rat CL<sub>50</sub> > 2,03 mg/L/4 h (aucune mort survenue)

Phénolphtaléine : Aucune donnée de toxicité disponible.

**SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Nitrite de sodium : 96 h DL<sub>50</sub> Oncorhynchus mykiss 0,54 mg/L, 48 h CE<sub>50</sub> Daphnia magna 15,4 mg/L, 72 h CE<sub>50</sub>

Desmodesmus subspicatus > 100 mg/L

Métrasilicate de sodium : 96 h CL<sub>50</sub> Gambusia affinis 2 350 mg/kg, 48 h CE<sub>50</sub> Daphnia magna 1 700 mg/L, 72 h

CE<sub>50</sub> Desmodesmus subspicatus 207 mg/L

Benzotriazole : 96 h CL<sub>50</sub> Danio rerio 180 mg/L, 48 h CE<sub>50</sub> Daphnia galeata 8,58 mg/L, 72 h CE<sub>50</sub> Selenastrum capricornutum 75 mg/L

Tétraborate disodique : 96 h CL<sub>50</sub> Limanda 74 mg/L

Phénolphtaléine : 48 h CE<sub>50</sub> Daphnia magna > 100 mg/L, 72 h CE<sub>50</sub> Desmodesmus subspicatus 8,9 mg/L

**Persistance et dégradabilité :** biodégradation non applicable aux substances inorganiques.

**Potentiel de bioaccumulation :** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets néfastes :** Ce produit serait très toxique pour les organismes aquatiques et nuisible pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

**SECTION 13 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer le produit conformément aux réglementations fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

**SECTION 14 : RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Catégorie de danger	Groupe d'emballage	Danger pour l'environnement
<b>DOT</b>	UN2923	Solides corrosifs, toxique, n.s.a. (contient du trioxosilicate disodique et du nitrite de sodium)	8 (6.1)	PGIII	Quantité à signaler 180 lb
<b>TDG</b>	UN2923	Solides corrosifs, toxique, n.s.a. (contient du trioxosilicate disodique et du nitrite de sodium)	8 (6.1)	PGIII	Polluant marin
<b>IMDG</b>	UN2923	Solides corrosifs, toxique, n.s.a. (contient du trioxosilicate disodique et du nitrite de sodium)	8 (6.1)	PGIII	Polluant marin

**Fiche santé-sécurité**  
**W1009N**  
**Filtres pour liquides de refroidissement**

**Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC) :** Non applicable – le produit est transporté uniquement sous forme conditionnée.

**Précautions particulières :** Aucune connue.

**SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS DE RÉGLEMENTATION**

**Règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement particulières pour le produit en question.**

**Quantité à signaler selon CERCLA 103 :** Toute quantité de 82 kg (180 lb) de pastilles doit être signalée sur la base de pourcentage de nitrite de sodium avec une quantité signalée (RQ) de 45 kg (100 lb). De nombreux États ont des conditions de signalement plus strictes. Toute dispersion doit être signalée dans le cadre des exigences des réglementations fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

**TITRE III de la loi SARA**

**Catégorie de danger selon la section 311/312 :** Effets aigus sur la santé.

**SARA 313 :** Ce produit contient les produits chimiques suivants, selon les exigences de signalement de la section 313 du Titre III de la loi SARA :

Nitrite de sodium	7632-0-0	30 à 60 %
Phénolpthaléine	77-09-8	0,1 à 1 %

**Substances extrêmement dangereuses selon la section 302 (TPQ) :** Aucune.

**Statut selon la loi Toxic Substances Control Act (TSCA) (Contrôle des substances toxiques) de l'EPA :** Toutes les substances contenues dans ce produit sont indiquées sur la liste d'inventaire TSCA.

**Proposition 65 de la Californie :** Ce produit contient les ingrédients suivants, que l'État de Californie considère comme pouvant causer un cancer ou des dangers pour la reproduction:

Phénolpthaléine	77-09-8	0,1 à 1 %	Cancer
Oxyde d'éthylène	75-21-8	Trace	Cancer, toxicités pour le développement et les fonctions reproductrices mâle et femelle

**SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**Taux de risque NFPA :** Santé = 3      Inflammabilité = 0      Instabilité = 1  
**Taux de risque HMIS :** Santé = 3\*      Inflammabilité = 0      Danger physique = 1

\* Risque chronique pour la santé

**Historique de révision des FDS :** Remplacer le nom du fabricant «Wix Filtration Products Division Affinia Group » par « MANN+HUMMEL Filtration Technology US LLC ». Remplacer l'adresse B.P. 1967 Gastonia, NC 28053 par 1 Wix Way Gastonia, NC 28054

**Date de préparation :** 15 juin 2016

**Date de la dernière révision :** 11 janvier 2016

Les renseignements proviennent de sources considérées fiables et représentent les meilleurs renseignements actuels qui nous sont disponibles. NOUS N'OFFRONS AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE NI AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À CES RENSEIGNEMENTS.

Nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur utilisation. L'utilisateur doit effectuer sa propre enquête en vue de déterminer la pertinence de ces renseignements en ce qui concerne son application et son but particuliers.

**Fiche santé-sécurité**  
**W1009W**  
**Filtres pour liquides de refroidissement**

**Historique de révision**

<b>Produit</b>	<b>Type</b>	<b>Appellation chimique</b>	
W1009	Filtres à eau avec pastilles / poudre / pâte	Inhibiteur de corrosion au nitrite	
<b>Révision</b>	<b>Description</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>	<b>Signature</b>
A	Numéro de téléphone révisé.	3 février 2014	Carmen Reich
B	Conversion au format GHS	30 avril 2015	Angela Rath
C	Section 2 Classification, Pictogramme, Mentions de danger, Mises en garde ; Section 4 Toutes sections ; Section 5 Risques spécifiques posés par le produit chimique ; Section 9 Densité relative ; Section 11 Estimation de la toxicité aiguë ; Section 14 Quantité à signaler ; Section 15 CERCLA 103 Quantité à signaler ; Section 16 Taux de risques HMIS & NFPA	1 <sup>er</sup> octobre 2015	Angela Rath
D	Section 1, Code de produit ; Section 2 Classification, Mentions de danger ; Section 3 Composition ; Section 5 Risques spécifiques posés par le produit chimique ; Section 8 Limites d'exposition ; Section 10 Produits de décomposition dangereux ; Section 11 Estimation de la toxicité aiguë ; Section 12 Données d'écotoxicité.	11 janvier 2016	Angela Rath
E	Remplacer le nom du fabricant «Wix Filtration Products Division Affinia Group » par « MANN+HUMMEL Filtration Technology US LLC ». Remplacer l'adresse B.P. 1967 Gastonia, NC 28053 par 1 Wix Way Gastonia, NC 28054	15 juin 2016	Ethan Voss